

5.1 Conclusion webinaire "Les drones dans l'agriculture" 26 10 2021

Les intervenants suivants étaient présents lors de ce webinaire.

Elwin VAN HERCK, Président - Belgian Drone Federation et **Baptiste SIMONOT**, Président Fédération Professionnelle du Drone Civile ont donné une introduction au webinaire et une explication du projet Interreg.

M. Quentin LIMBOURG (B), responsable de la recherche et du développement dans le domaine des machines - département productions végétales - CRA Wallonie "Centre wallon de Recherches agronomiques" présente le cas de l'effeuillage des pommes de terre par imagerie multispectrale.

M. Jonathan Van Beek (B), chercheur en agriculture de précision "ILVO" parle de la détection en temps réel des maladies et des mauvaises herbes grâce aux capteurs spectraux et à la 5G.

M. Lilian MAROLLEAU (F), CEO "Agrodrone" présente le sujet "Semer des couvre-sols avec des drones => une solution avec de nombreux avantages agronomiques".

M. Loïc SAURA (F), CEO "Drone Vision Pro AG" explique la pulvérisation par drone sur les vignes et l'application du Trichogramme.

M. Xavier DELPUECH (F) : Agronome-œnologue Chef de projet et gestionnaire de données L'Institut français de la Vigne et du Vin, "IFV, fait le bilan des 3 années d'expérimentation de la pulvérisation par drone sur la vigne => Intérêts et contraintes agronomiques

Mme Eva AMPE (B) : Chef de projet agriculture de précision "INAGRO" www.inagro.be
Expérimentation de l'effet des traitements et des engrais sur les pois à l'aide de l'imagerie multispectrale

Les drones deviennent un outil essentiel pour l'agriculture de précision :

- Ils permettent d'analyser les cultures à l'aide d'images aériennes et peuvent ainsi garantir que la bonne dose est optimisée au bon endroit.

- Ils ouvrent de nouvelles possibilités en intervenant sur les cultures depuis l'air, en améliorant la gestion agronomique des champs et l'impact des machines sur le sol. Cela profite à l'environnement et aux conditions de travail. L'exposition aux produits phytosanitaires est moindre.

Cependant, l'utilisation des drones dans l'agriculture a également un impact sur la société.

- Grâce à l'exploitation écologique, efficace et précise des drones, les émissions de gaz à effet de serre peuvent être réduites. De cette manière, les objectifs de la COP21 en matière de réchauffement climatique pourront être atteints plus rapidement.

D'autre part, l'utilisation des drones dans l'agriculture se heurte à deux obstacles :

- La pulvérisation aérienne de pesticides est interdite en France et en Belgique. Et ce, alors que les drones peuvent être un excellent moyen de réduire les doses appliquées en traitant plus précisément les zones à traiter, tout en améliorant la précision du traitement par rapport à la population et à l'environnement.

- L'utilisation de drones de 50 kg, qui constitue le bon équilibre entre charge utile et vitesse de travail dans les applications agricoles, fait l'objet d'une analyse de risque basée sur la méthode SORA. Cette analyse nécessite un travail administratif disproportionné compte tenu des circonstances dans lesquelles les drones sont utilisés pour ce type de mission : ils volent à quelques mètres au-dessus de zones non peuplées, à une vitesse limitée, alors que le risque d'accident pour les tiers au sol est très faible et que le risque est inexistant par rapport aux avions pilotés.

Proposition de politique :

Afin de démocratiser l'utilisation des drones en agriculture et de contribuer à la décarbonisation de cette activité, nous demandons aux ministères de l'Agriculture en France et en Belgique de reconsidérer l'utilisation des drones pour l'application de produits phytosanitaires. Il serait utile que le BCAA mette en place un groupe de travail pour identifier les risques et les moyens de limiter ce type de pratique en vue de la rédaction d'un PDRA.